

# Thélis infos

---

## Le bulletin d'information municipale de Thélis-la-Combe

---

Numéro 35

décembre 2024

### **LE MOT DU MAIRE :**

Ce semestre nous avons poursuivi les projets engagés : l'assainissement collectif et individuel, le programme voirie, la réflexion sur l'urbanisme, le transfert de compétences de l'eau et de l'assainissement, le réseau d'eau potable, la mise en conformité des équipements électriques des bâtiments communaux etc... Les pages intérieures vous en diront plus sur ces sujets.

Le conseil municipal a validé la réfection de la toiture de la cure, l'entreprise devrait entreprendre les travaux au printemps prochain, une aide du Département nous est d'ores et déjà attribuée. Cependant, ne nous faisons guère d'illusions, nous allons devoir être encore plus vigilant sur la dépense publique. La dette publique du pays ne cesse de progresser, elle atteint 112 % du produit intérieur brut (PIB), pour atteindre le chiffre astronomique de 3228,4 milliards d'euros. C'est de l'argent que devront rembourser nos enfants. L'instabilité gouvernementale ne nous permet pas d'avoir une lisibilité à long terme. Nous ne connaissons pas les efforts budgétaires auxquels nous serons soumis, ni quelle sera la suite qui devra être donnée à la loi sur le transfert de compétence de l'eau et de l'assainissement. Il en est de même sur la loi ZAN. Je rappelle que cette dette n'est pas la cause de la gestion des communes ! La loi nous interdit de faire des dettes ! Il n'en est pas de même pour l'état, qui nous demande encore des efforts.

Hélas les dégâts causés par les fortes pluies du 17 octobre ne vont pas arranger les finances publiques .Nous devons consolider et réparer notre voirie communale qui a souffert de cet épisode cévenol. Heureusement, grâce au bénévolat du monde associatif et communal nous arrivons à réaliser de-ci de-là quelques économies. Un grand merci à vous tous.

En cette fin d'année, au nom du conseil municipal et du CCAS, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2025.

Régis Fanget

La vie est comme un arc en ciel : il faut de la pluie et du soleil pour en voir les couleurs.

*bonne  
année  
2025*



## Exemples de l'implication des élus

Le programme voirie de cette année a été complété par la réfection de quelques nids de poules par une équipe d'élus. Nous avons également réceptionné l'abri bus. Les compétences et le matériel de chacun sont mis à contribution.



Il en est de même pour la surveillance du réseau d'eau ou quelques petites réparations etc..... Cette implication des élus n'est pas nouvelle à Thélis - La - Combe, pour une fois j'ai souhaité en faire mention sur le bulletin communal. Merci à cette équipe.

## Travaux de voirie

C'est l'entreprise EVTP qui a réalisé le chemin du Crozet, le chemin de la Guillotière, le prolongement du chemin de Champet, la reprise de traversées de route pour un montant de 27 383,60 HT. Auquel s'ajoutent 3720 euros HT pour les dégradations causées par une entreprise forestière qui a pris en charge ce coût.



En 2026, nous envisageons de reprendre certains murs ou enrochements de soutènement de voirie. En effet en divers endroits les pluies du 17 octobre ont fragilisé ces ouvrages. Des demandes de subventions ont été adressées auprès de nos partenaires habituels.

Travaux envisagés : mur de soutènement chemin de la Côte vers la maison de Mr et Mme Maréchal, enrochement route du Riotet, mur à reprendre vers la maison de Mr et Mme Panel Chemin de l'Arrier. Le budget prévisionnel total s'élève à 83 034 euros HT.

## L'abri bus



Suite à une détérioration de l'abri bus du Fayard rond, nous avons dû, avec le soutien de la Région, en installer un autre au même endroit. Pour cela il convenait de réaliser une dalle béton de 3,3 m par 1,9 m à l'emplacement de l'ancien abri bus. La Région finance entièrement l'abri bus et 80 % du montant de la réalisation de la dalle en béton. Le reste à charge pour notre commune est de 760 euros TTC. Pour information, l'ancien abri bus avait été percuté par un véhicule, et évidemment personne n'avait laissé d'adresse !! Encore une incivilité de plus qui coûte à la commune.

## Aménagement de la place Philippe Serindat



Avant .....Après

Les escaliers avaient trop de pente et en devers étaient impraticables l'hiver. Nous les avons déplacés, ce qui a permis d'agrandir la placette devant la mairie. La barrière a été reprise également ainsi que l'éclairage. Le sol de la placette sera rénové au printemps, une marquise viendra protéger la porte d'entrée et l'accès à cette salle.

# Réseau d'assainissement collectif au village

Un premier rendu nous a été présenté par le bureau d'étude en voici les principales remarques :

« Un repérage des réseaux d'assainissement et pluviaux (du Bourg) a été effectué en juillet 2024 en présence et avec l'aide de la Mairie. Cet inventaire a été complété par plusieurs visites de terrain et un levé topographique au GPS topographique réalisé fin août 2024.

Constat général :

- La lagune est bien clôturée, ce qui limite les intrusions potentielles de la faune sauvage (chevreuils, sangliers, ragondins). Nous n'avons pas constaté de nuisances olfactives, de rejets d'eau non traitée, ou de rejets importants de macro-déchets.
- L'accès à la station est compliqué en été, en raison de la végétation difficile à contenir aux abords de la station. Cet accès peut, en outre, être compliqué en hiver en raison de l'enneigement et durant les intersaisons humides (prairie très humide à traverser).
- La mairie dispose d'un marché avec un prestataire pour l'entretien des abords (débroussaillage). Ce débroussaillage n'a pu être fait cet été, en raison de l'indisponibilité du prestataire.
- La végétation arborée est présente tout autour de l'ouvrage. S'agissant de feuillus, les rayons du soleil peuvent pénétrer pendant l'hiver et au début du printemps. Il est possible qu'un manque d'ensoleillement durant les intersaisons réduise le rendement de l'ouvrage durant ces périodes.

Conclusions :

- Bien que ne répondant pas aux règles de l'art en termes d'assainissement, la station actuelle a un impact très limité sur l'environnement immédiat (bosquet), et considéré comme nul sur la rivière la plus proche.
- La surface disponible (300 m<sup>2</sup>) semble suffisante en l'état actuel de la charge polluante, mais pour être performante, la filière de traitement devrait être composée de 3 bassins au lieu d'1 seul.
- Quelques améliorations pourraient être apportées à l'ouvrage : pose d'un dégrilleur en amont, cloison siphon, Té sur le tuyau de sortie »

Une campagne de mesures a été effectuée cet automne. Cette visite a consisté à quantifier les débits transités, en différents points du réseau permettant d'identifier les zones d'infiltrations d'ECPP (eaux claires parasites permanentes). Cette visite a eu lieu par temps sec, de nuit entre 1h et 4h du matin.

Une inspection, avec passage de la caméra dans les réseaux a également permis de définir les zones de faiblesse des canalisations.

En fonction de ces investigations notre bureau d'études nous donnera ses conclusions au printemps prochain.

## Réseau d'assainissement collectif au village (suite) et adduction d'eau potable

La commission eau et assainissement travaille actuellement sur le règlement communal de l'assainissement collectif, les personnes du village concernées recevront ce document. Ce service a un coût, il sera proposé au conseil de valider les sommes redevables pour bénéficier de ce service, comme pour l'eau potable il y aura une part fixe d'abonnement et une part variable qui sera calculée en fonction des mètres cube d'eau consommés. La facture sera établie une fois par an en juillet.

La commission proposera également au conseil de valider le fait, qu'à partir de 2025, vous ne recevrez qu'une seule facture en juillet pour payer vos consommations d'eau potable plus l'abonnement.

Proposition de la commission :

Prix fixés chaque année par le conseil municipal	Redevance eau potable	Redevance assainissement
Part fixe HT	64 euros	42 euros
Part variable HT	1.27 euros mètre cube	0.70 euros
Droit de branchement (si accord du conseil municipal)	1500 euros	1500 euros
Date de facturation	En juillet de chaque année	

## Accueil des nouveaux arrivants



Le 25 octobre nous étions heureux d'accueillir Melle Clémentine Cros qui vient d'emménager dans l'appartement communal. Clémentine travaille à la maison des services à la CCMP, si besoin elle vous trouvera sûrement une solution pour vous aider à remplir toutes sortes de formalités administratives. Et toujours avec le sourire !

Les élus avaient mis l'écharpe tricolore pour fêter dignement l'entrée en 6<sup>o</sup> de Savana Oriol du Creux du Roure. A 11 ans là voilà au collège où pour le moment tout va très bien, une entrée réussie. Comme d'habitude nous lui avons offert un livre pour marquer cet évènement, elle n'était pas la seule à faire cette rentrée scolaire, Zoya Roux, des Girauds a également reçu un livre, elle n'a malheureusement pu être parmi nous.

## 17 octobre 2024, une date dont on se souviendra

Cette date restera dans nos mémoires, les photos ci-dessous parlent d'elles-mêmes. De mémoire de Thélinands nous n'avions jamais connu un épisode pluvieux d'une telle intensité. Merci aux élus (es) qui sont intervenus sur le terrain pour dégager au plus vite les voies coupées par des éboulements de terrain.



Débordement du canal sur le pont du Moulinon. 2 jours plus tard les élus au travail pour débayer les dépôts de terre. Le pont a été contrôlé par un Bureau d'études spécialisé qui heureusement n'a détecté aucun dégât majeur.



Eboulement route du Riotet et chemin de la Blache

## 17 octobre 2024, une date dont on se souviendra

Dès la semaine suivante la commune faisait une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la préfecture. Cette reconnaissance permettra aux particuliers et aux entreprises d'être indemnisés par leur assureur pour des sinistres habituellement exclus du contrat d'assurance.

La presse s'est fait l'écho des nombreux embâcles transportés par les rivières, je voudrais ici rappeler la loi concernant l'entretien des berges des rivières :

En application des articles L 215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural l'obligation d'entretien des cours d'eau (lit et berges) incombe aux propriétaires riverains.

## 16 Novembre repas des seniors

Cette année le repas des seniors a eu lieu le samedi 16 novembre au château de Bobignieux.

Accompagnés d'une partie du conseil municipal nos anciens ont pu profiter d'un bon repas au château de Bobignieux.



Notre doyenne, toujours en pleine forme, nous a fait l'honneur d'être parmi nous. L'après-midi s'est terminé par une promenade pour certains ou partie de cartes pour d'autres.

Nos aînés hospitalisés ou qui n'ont pas pu venir ont reçu un colis gourmand. Un don a également été attribué à une association « cœur de douceur » qui vient en aide aux femmes ayant eu un cancer du sein, c'était le choix d'un de nos anciens qui ne voulait ni du repas ni du colis gourmand. Une autre façon de partager avec les autres.

**Mardi 19 Mars 2024 :**

Comme chaque année, nous avons participé à la commémoration du 62<sup>ème</sup> anniversaire du cessez-le-feu au mémorial de SAINT- ETIENNE, place Fourneyron.

*Le 19 mars 1962, le cessez-le-feu entre la France et le Gouvernement provisoire de la République Algérienne entre en vigueur, à la suite de la signature, la veille, des accords d'Evian. Par la loi du 6 décembre 2012, le 19 mars a été instituée "Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc".*

**Samedi 23 Mars 2024:** notre comité a commémoré la fin de la guerre d'ALGERIE à THELIS-LA-COMBE.



Nous remercions Mr Régis FANGET, maire de THELIS et ses conseillers pour l'organisation de cette cérémonie, en présence des adjoints de GRAIX (Mr le Maire étant excusé), de Mr le MAIRE de COLOMBIER et son adjoint, d'un représentant de la gendarmerie, des pompiers de BOURG, des présidents et porte-drapeaux des comités du canton, et de tous les participants.

Régis FANGET a accueilli les personnes présentes. Il a rappelé que 33 Thélinands et 9 Grélandais ont été appelés pour une période de 24 à 30 mois, pour nos deux communes tous sont revenus, ce n'est pas le cas hélas pour 230 ligériens.

Mr Pascal MARTEL, adjoint de GRAIX a donné lecture du message national de Mme Patricia MIRALLES, Secrétaire d'Etat auprès des armées, chargée des Anciens Combattants et de la mémoire. René SABOT, président du comité, a lu le message du 19 mars de la FNACA. Les jeunes enfants présents ont déposé les gerbes de la commune et du comité. Après la minute de silence, la sonnerie aux morts et la marseillaise, en musique avec Éric à la trompette, ont clôturé la cérémonie.

Après les remerciements de René, la municipalité de THELIS nous a offert le verre de l'amitié. Ensuite les adhérents du comité se sont rendus à l'auberge de THELIS, pour déguster le repas concocté par Marina.



**14 Septembre 2024** : Georges ROCHE nous a quitté. Né le 23 Septembre 1939, il a passé son enfance à la ferme familiale, et a fait sa scolarité à l'école communale de GRAIX. A 20 ans il a été appelé pour le service militaire et a rejoint l'Algérie. Ensuite avec son épouse et ses enfants, il a vécu à LA TALAUDIÈRE et au village de GRAIX.

**25 Octobre 2024** : nous terminons l'année par un repas au BESSAT, à l'Hôtel de France, suivi de notre Assemblée Générale à la salle municipale de GRAIX.



**Bonne fin d'année à toutes et tous et meilleurs vœux pour 2025**

*M. SEAUVE*

## Chasse communale de Thélis - La - Combe

L'année 2024 qui s'achève fut une année exceptionnelle pour notre petite chasse communale de Thélis La Combe. Nous avons eu le plaisir de retrouver notre matinée boudin qui s'est déroulée le 10 mars.

Celle-ci n'avait pas eu lieu depuis l'épidémie Covid de 2020. Malgré le temps avec ses giboulées nous avons trouvé refuge dans la salle communale où votre présence nombreuse a été remarquée pour venir déguster notre traditionnel boudin ainsi que nos terrines faites maison.

Cette matinée boudin est déjà programmée pour mars 2025. Durant l'été nous avons également procédé, comme cela se fait chaque année, à de l'aménagement du territoire. Qui se traduit par l'entretien de nos chemins ruraux, pour qu'ils puissent être accessibles par tous, ce qui permet de découvrir notre beau territoire.

Un petit point sanitaire sur l'épidémie de fièvre catarrhale ovine qui touche actuellement les cheptels de nos agriculteurs. Celle-ci se transmet par des moucherons piqueurs mais ne se transmet pas à l'homme. Cette maladie peut affecter la population de cervidés lorsque ceux-ci sont en contact avec elle. A ce jour aucun cas n'a été enregistré sur notre département. Cependant sur notre département plusieurs cas de parasitisme ont été recensés, nous devons être vigilants en la matière.

A cette occasion nous vous demandons si vous apercevez un cervidé mal en point de bien vouloir nous en informer afin que nous puissions faire intervenir les services techniques de la fédération départementale.

Nous voulons profiter également de ces quelques lignes pour rendre hommage à Bernard Châtelon qui nous a quittés en décembre 2023. Il fut notre président pendant de nombreuses années. Nous ne le remercierons jamais assez pour tout le travail qu'il a accompli pour notre association, car le rôle de président et les responsabilités endossées ne sont jamais faciles.

Pour ce qui est de la programmation de nos festivités 2025 nous vous convions à notre traditionnelle matinée boudin le 16 Mars 2025.

Nous vous souhaitons de passer d'excellentes fêtes de fin d'année et tous nos vœux pour cette nouvelle année 2025.



Mr Roquis Damien

Le Secrétaire de la Chasse Communale de Thélis La Combe

## CCAS journée des enfants

Le mercredi 3 juillet a eu lieu, pour les enfants qui ont entre 6 et 18 ans, résidents sur Graix et Thélis-la-Combe, une activité organisée et offerte comme chaque année par le CCAS de ces communes. Douze jeunes étaient présents, neuf de Thélis et trois de Graix, pour aller grimper dans les arbres aux Acrobois à La Versanne.

Le pique-nique tiré du sac initialement prévu aux Acrobois a eu lieu à la salle communale de Thélis en raison de la pluie. Ce fut l'occasion de partager un temps de jeux de société.



## CCAS journée des enfants (suite )

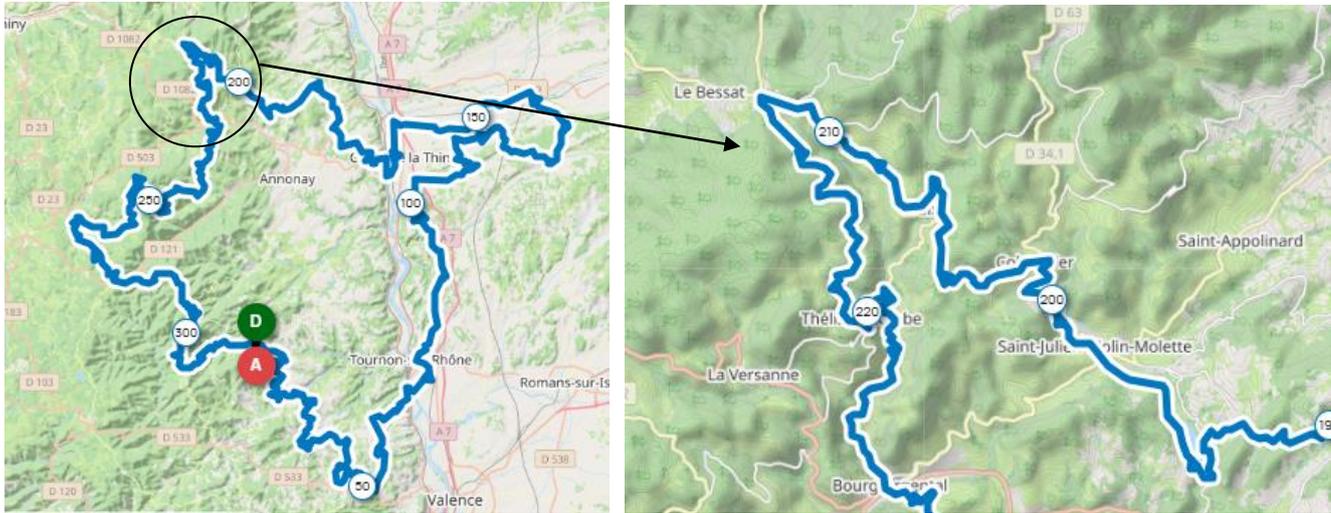
La météo n'a pas empêché nos aventuriers de passer d'arbres en arbres avec enthousiasme et bonne humeur.

La journée s'est clôturée avec un peu de soleil et un goûter offert par les deux CCAS.

Nous remercions les accompagnateurs qui ont participé activement à la réalisation de cette belle journée.



# L'ardéchoise.



Créée en 1990, l'Ardéchoise est devenue l'évènement cyclo incontournable du mois de juin. Sur les 20 dernières années une moyenne de 13 800 cyclistes y ont participé. C'est le premier rassemblement cyclos d'Europe sur route de montagne. La plus grande course cycliste mondiale ouverte à tous : sportifs, touristes ou grands randonneurs. Plusieurs parcours en boucle sont proposés depuis St Félicien parmi les superbes paysages sauvages de l'Ardèche et depuis cette année du PILAT.

Cette association organise donc une boucle de 3 jours au départ de St Félicien parcourant le Pilat, la Drome et l'Ardèche, soit 319 kms. Les cyclistes inscrits sur cette boucle passeront leur deuxième nuit au Bessat et le samedi 14 juin, ils rejoindront St Félicien en passant par Thélis-la-Combe.

Nous aurons donc la chance de les voir passer dans le village de bonne heure. Il est une particularité dans cette manifestation c'est que dans chaque village traversé nous avons la possibilité d'organiser des spectacles, des animations, des déguisements, des dégustations etc .. Bref créer une ambiance de fête autour du thème du vélo.

Alors si des Thélinands et Thélinandes veulent se lancer dans cette aventure, merci de prendre contact avec la mairie. Une bonne occasion de créer du lien, de la convivialité.



Photos internet du site de l'Ardéchoise



Les organisateurs de l'Ardéchoise peuvent mettre à disposition du matériel de décoration... N'hésitez pas. Ci-dessus un ravitaillement à St Agrève et des participants en jaune et violet, les couleurs de l'Ardèche rappelant nos genets et nos myrtilles.

# Communication du SICTOM

De nombreux cartons sont retrouvés dans les poubelles de tri sélectif, souvent ils ne sont pas pliés et encombrent les poubelles, à savoir que les cartons jetés dans les poubelles coûtent 179€/tonne pour être triés alors que les cartons jetés dans les déchèteries coûtent 35€/tonne pour être triés et valorisés.

### Où jeter mes cartons ? 🤔

**EMBALLAGES EN PAPIER ET CARTON**

**GROS CARTONS**  
Pensez à les plier !

**A jeter**

**A déposer**  
Ayez le réflexe déchèterie !

**Coût pour le SICTOM :**  
Déchèterie : 35€/Tonne.  
Colonnes de tri sélectif : 179€/Tonne.

**SICTOM**  
VELAY PILAT

## Le compostage, qu'est-ce que c'est ?

Le compostage c'est la transformation en compost des déchets organiques ou « bio-déchets » (restes alimentaires, déchets de cuisine et déchets verts) en présence d'eau et d'oxygène par le biais de micro-organismes.

**Le compostage représente 30% des déchets ménagers** que l'on retrouve dans sa poubelle tous les jours.

Sur 20 kg de déchets jetés, on estime pouvoir en composter 6 kg.

## Pourquoi composter ?

Conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, **la généralisation du tri à la source des biodéchets est obligatoire depuis le 31/12/2023** pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc.).

Le compostage permet de :

- Réduire le volume des déchets
- Réduire le poids de sa poubelle
- Limiter les déplacements en déchèteries pour les déchets verts
- Fabriquer un terreau de qualité et 100% naturel (le compost)
- Réduire les coûts de collecte et de traitement

### COMPOSTAGE PARTAGE

**INTERDITS**

- TOUS LES DECHETS VERTS
- SACS BIODEGRADABLES ET EN PLASTIQUE
- PAIN
- LITIERES D'ANIMAUX

**En petite quantité, en restes d'assiette**

- VIANDES
- OS
- POISSONS

*Pour éviter de remplir le composteur, attention à ne pas déposer de déchets verts !*

**SICTOM**  
VELAY PILAT

<https://www.sictomvelaypilat.fr/composter/>

## Une centrale villageoise dans les Monts du Pilat :

### Rejoignez PILAT WATT !



Une belle initiative voit le jour dans les Monts du Pilat : **PILAT WATT**, une centrale villageoise créée par et pour les habitants, les entreprises et les collectivités locales. Son objectif ? Produire de l'électricité solaire, ici, sur notre territoire, tout en impliquant les citoyens et les collectivités locales.

### Mais une centrale villageoise, c'est quoi ?

C'est une façon simple et efficace de produire de l'énergie verte à l'échelle locale. En installant des panneaux solaires sur de grandes toitures (bâtiments publics, fermes, entreprises), PILAT WATT génère une électricité propre et la redistribue aux habitants et structures qui participent au projet.

### L'intérêt ?

- **Devenir acteur de la transition énergétique**, directement depuis votre territoire.
- **Réduire votre facture d'électricité** grâce à une **électricité locale, à coût stable et indépendante des grandes fluctuations du marché**. Le prix prévisionnel est d'environ 0.15€/kWh Hors Taxes.
- **Contribuer au développement économique local**, tout en respectant l'environnement.

### Pourquoi rejoindre PILAT WATT ?

En devenant actionnaire, vous participez activement au projet. **Une action coûte 100€** (vous pouvez en acheter plusieurs) et permet de soutenir les études, les diagnostics et l'installation future des panneaux.

### Où en est le projet ?

Pour l'instant, PILAT WATT recense des toitures adaptées. **En 2025**, l'objectif est de finaliser les **études techniques et les diagnostics**. L'installation des premiers panneaux solaires est envisagée courant 2025 ou début 2026.

### Ce n'est pas tout !

PILAT WATT organise aussi des **commandes groupées de kits photovoltaïques** en partenariat avec **Solarcoop**, une coopérative qui favorise l'autonomie énergétique des particuliers. Ces kits, faciles à installer, permettent à chacun de produire une partie de son électricité chez soi et de réduire sa dépendance au réseau électrique. Une belle solution pour économiser et agir pour la planète !

### Et vous, vous nous rejoignez ?

Que vous soyez un habitant, une entreprise ou une collectivité, vous pouvez prendre part à cette belle aventure. Plus nous serons nombreux, plus le projet aura d'impact !

✉ **Contactez-nous :** [contact@pilatwatt.fr](mailto:contact@pilatwatt.fr)

🌐 **Découvrez-en plus :** [www.pilatwatt.fr](http://www.pilatwatt.fr) **Philippe Royet président de Pilat watt**

## Club de Détente et Amitié de Thélis la Combe

Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024 : 37 personnes se sont réunies autour d'une bonne table à « l'auberge de Grange Rouet » à Pavezin. L'après-midi, certains ont fait une balade avec vue sur la vallée du Rhône, d'autres ont joué aux boules, sans oublier les joueurs de cartes qui sont restés à l'ombre. Le beau temps était avec nous. Une collation a été servie avant de se quitter pour la trêve estivale qui implique une pose dans nos rencontres. Nos retrouvailles se sont faites le 2 septembre dans une heureuse ambiance.



Lundi 16 septembre : après les jeux de cartes et une balade pour certains, nous avons reçu Nathan Droniou de l'Espace Déome qui nous a présenté la nouvelle plaquette des activités séniors et des sorties prévues sur cette saison. Une personne du club sera avertie par mail et diffusera l'information lors des après-midi club. L'espace Déome peut aussi nous aider dans la mise en place d'activité, de sorties.

Lundi 16 septembre : une douzaine de personnes de l'association « au rythme des ans » de Davézieux est venue nous faire une démonstration de danse en ligne dans le but de mettre en place cette activité au sein du Club, pour ceux qui le souhaitent. Depuis, une dizaine de personnes se réunissent en fin d'après-midi (les jours de club) pour danser guidé par Bernadette Berne et Eliane Rouchouze.



du 12 octobre au 19 octobre : 10 adhérents du club de Thélis se sont joint à d'autres clubs pour un voyage organisé par Générations Mouvement Loire, à Samatan dans le Gers. Le planning de la semaine était chargé par de nombreuses visites ; l'Abbaye Cistercienne de Boulaur ; découverte de Toulouse « la ville Rose » avec visite du Capitole le plus bel hôtel de ville de France et de la Basilique St Sernin; promenade en bateau sur la Garonne avec le passage d'une écluse ; dégustation du fameux gâteau Gascon « la croustade ».

## Club de Détente et Amitié de Thélis la Combe (suite)

Visite incontournable d'une exploitation d'élevage de canards et la dégustation des produits ; visite d'un vignoble et dégustation du Floc de Gascogne et de l'armagnac. Semaine riche en découvertes et en gastronomie et tout le monde est revenu repu !



lundi 28 octobre : présence de « Tu Joues » ludothèque fixe et itinérante de St Julien MM qui comme il y a déjà quelques années est venu animer un après-midi jeux et passer un moment convivial pour échanger et partager des conseils ludiques.

Lundi 25 novembre : comme un avant-goût des fêtes de fin d'année, 39 personnes du club se sont réunies à l'auberge « le Pêché du Pilat » à Malleval autour d'un repas festif partagé dans une bonne ambiance. Après le repas certains ont joué aux cartes tandis que d'autres sont partis déambuler dans les ruelles de ce charmant village médiéval pour voir les vestiges d'un château et visiter son église du XIème siècle, village posé dans son écrin rocheux au cœur des vignobles. La journée s'est terminée autour d'une collation.



Lundi 23 décembre : La dernière rencontre de l'année se tient sous un temps hivernal puisque que la neige nous accompagne toute la journée. A cause de la météo nous étions bien moins nombreux que prévu pour partager la bûche de Noël, les chocolats et les papillotes, mais tous les absents étaient dans nos pensées.

Dans cette ambiance chaleureuse comme chaque fin d'année nous avons fêté les anniversaires en compte rond pour Noël Berne ; Annie Coizet qui étaient présents et pour Solange Jamet et Paul Blachon absents, à qui nous avons remis une boîte de chocolat ou une bouteille de vin.

## Club de Détente et Amitié de Thélis la Combe (suite).



Bonne fin d'année à tous et avec un peu d'avance nous vous présentons nos Meilleurs Vœux pour 2025. Le club se retrouvera le lundi 6 janvier.

## THELIS ANIMATION



Pour bien finir l'année 2024, le 14 décembre, nous nous sommes retrouvés pour les traditionnelles décorations de Noël. Avec les idées d'Angéline et Nadège, 27 participants ont réalisé, suivant leurs inspirations, des ensembles plus lumineux les uns que les autres.



Après cette débauche de créations et d'énergie, nous avons terminé cette dernière rencontre de l'année autour des quelques pâtisseries maison accompagnées des traditionnelles mandarines et papillotes.

## THELIS ANIMATION (la suite en photos)



" Si vous souhaitez adhérer à l'association Thélis animation, la cotisation annuelle est de 2€ par personne.  
Il vous suffit de nous envoyer un mail à [thelis.animation@gmail.com](mailto:thelis.animation@gmail.com)  
Bienvenue "

Bien à vous.

Ludo

## Thélis animation - atelier vannerie

Après les vacances estivales, l'atelier de vannerie est reparti avec toujours autant d'entrain. Nous sommes une vingtaine de vanniers. Chacun réalise l'objet de son choix, toujours conseillé par Eliane, Andrée et Régis, dans la fabrication des armatures. La pause de midi est conviviale avec échanges de recettes lors du repas partagé. Les formes de nos réalisations sont de plus en plus variées : paniers zarzo, plateau à tarte, corbeilles, petite coupe porte- aiguille ...etc



Panier vannerie  
zarzo

Documentation  
internet

« Le zarzo est une technique de vannerie originaire des Asturies, région du nord de l'Espagne. Le nom viendrait d'un acacia qui était utilisé dans cette région pour faire des plessis dans les jardins ou des clayonnages pour le séchage des fromages produits localement. Puis cette technique a été reprise par des vanniers danois, dans les années 90. Ces derniers l'ont utilisée pour créer paniers, corbeilles, plateaux et autres objets avec une esthétique très contemporaine.

D'un point de vue technique, le zarzo s'appuie sur le point de base que l'on connaît pour les plessis. Chaque brin passe devant un montant puis derrière le second, devant le troisième, etc. Et on alterne pour le brin suivant : derrière le montant, devant le suivant... Avec ce point de base très simple, les variations sont infinies ! Autre caractéristique de la technique : elle se travaille presque toujours en symétrie. Ce qu'on fait d'un côté, on le refait en miroir de l'autre. Si vous regardez bien des créations en zarzo, cette symétrie vous apparaîtra assez vite. »

Nous n'hésitons pas à utiliser des matériaux différents récoltés dans le secteur (osier, clématite, houblon, ronce) en continuant toujours les objets en rotin qui ont du succès.



Houblon que  
nous pouvons  
trouver dans le  
secteur

Prochaines dates des ateliers vannerie, en général le deuxième samedi du mois, de 10h à 17h : 11 janvier, 8 février, 8 mars, 12 avril, 17 mai, 14 juin

Pause estivale juillet août .

## Thélis animation-atelier vannerie : suite en photos



Une partie du groupe et les réalisations en cours.



## Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h à 15h30 ainsi que le vendredi matin de 8h30 à 11h30. En cas de besoin veuillez contacter Mr le Maire ou les Adjointes. Le 14 janvier la mairie sera fermée.

## Horaires d'ouverture de la déchèterie intercommunale

La déchèterie propriété du SICTOM, au Noharet à Bourg-Argental : Les horaires d'ouverture sont les suivants :

Lundi : 13h30 - 17h Mardi : Fermée Mercredi : 9h - 12h // 13h30 - 17h Jeudi : Fermée

Vendredi : 13h30 - 17h Samedi : 9h - 12h // 13h30 - 17h

Pour contacter le SICTOM, merci de composer le 04 77 35 69 64

A noter : Du 1er mai au 30 octobre les déchèteries restent ouvertes jusqu'à 18h00 les soirs d'ouverture.

## Fibre

Dans le cadre du passage à la fibre, un dispositif de pré-raccordement gratuit est proposé aux habitants (et aux professionnels) **jusqu'au 31 décembre 2025**. Il leur permet de faire installer une prise terminale optique dans leur logement ou siège d'activité.

Il reste encore des bâtiments ou des habitations non raccordés sur la commune **après cette date le raccordement sera payant**. Si vous êtes intéressé par un raccordement contactez le **04 77 43 08 55**.

## Consommation d'eau

	Moyenne en mètre cube /jour
janvier	12,98
février	13,47
mars	13,97
avril	15,08
mai	15,45
juin	14,06

juillet	17,42
août	24,70
septembre	19,82
octobre	14,76
novembre	11,62
décembre	15,07
MOYENNE ANNUELLE	15,7

Cette année nous avons consommé à sensiblement la même quantité d'eau que l'an passé,

malgré une fuite que nous avons eu du mal à localiser nous-même. Nous y sommes parvenus grâce à l'aide de la SAUR. Nous allons positionner des compteurs intermédiaires sur le réseau en 2025, ce qui nous facilitera les recherches.

## ETAT CIVIL

**Naissance :** Néant

**Mariage :** Le 5 juillet mariage de Sandrine Mattei et Christine Coutard

**Décès :**

## INFO DERNIERE MINUTE

**Directeur de la publication : M. Régis Fanget, Maire**

Comité de rédaction : Bernadette BERNE, Carole RICHARD-RIVORY, Christian ROUCHOUZE

Impression : par nos soins